

**DEPARTEMENT DU FINISTERE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA FORÊT-FOUESNANT**

---

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

**DU 05 MARS 2021**

Le cinq mars deux mille vingt et un à dix-huit heures trente, s'est réuni en la Mairie à La Forêt-Fouesnant sous la présidence de Mme Dominique HAMON, Vice - Présidente.

**ETAIENT PRESENTS** Mme HAMON Dominique, Mme BODIVIT Mylène, Mme STEPHAN Francine, Mme PERCHOC Laurence, M. LAVENANT Philippe, M. TUDAL Philippe, Mme COSSEC Liliane, Mme GLEONEC Yvonne, Mme OULC'HEN Madeleine, M. PYATZOOK Daniel

**AVAIT DONNE PROCURATION** : M. GOYAT Daniel à Mme HAMON Dominique

**ABSENTE** : Aucune absence

**Mme Yvonne GLÉONEC a été élue secrétaire de séance.**

---

**I) APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DÉCEMBRE 2020.**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 17 décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité.

**II) FINANCES**

**2.1. - Compte de gestion 2020**

Au 31 décembre 2020 le résultat de clôture de l'exercice se solde par un excédent de 9608.34 € contre 7 550,11 € en 2019.

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Trésorier,

Le Conseil d'Administration déclare que le compte de gestion établi pour l'exercice 2020 par la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

✓ **APPROUVE** le compte de gestion du C.C.A.S.

**2.2. - Compte administratif 2020**

Mme La Vice-Présidente présente à l'assemblée le compte administratif et propose au vote du Conseil d'Administration, le compte administratif 2020 du C.C.A.S.

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

✓ **APPROUVE** le compte administratif du C.C.A.S. qui se décompose comme suit :

<b>Section Fonctionnement</b>	<b>Réalisé</b>
Dépenses	10 739,81 €
Recettes	16 726,45 €
<b>Résultat</b>	<b>+ 5 986,64 €</b>

<b>Section Investissement</b>	<b>Réalisé</b>
Dépenses	201,96 €
Recettes	3 823,66 €
<b>Résultat</b>	<b>+ 3 621,70 €</b>

### **2.3. – Affectation de résultat 2020**

Mme La Vice-Présidente présente à l'assemblée l'affectation du résultat 2019.

Le compte de résultat 2019 du C.C.A.S. laisse apparaître :

- Un excédent de clôture à la section de fonctionnement de **5 986,64 €**
- Un excédent de clôture à la section d'investissement de **3 621,70 €**

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

✓ **DECIDE** d'affecter les résultats du compte administratif 2020 du C.C.A.S. comme suit :

R002-Excédent de fonctionnement reporté : **5 986,64 €**

R001-Excédent d'investissement reporté : **3 621,70 €**

### **2.4. – Subvention communale 2021**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

✓ **ACCEPTE** la subvention communale de 14 000 € allouée pour le fonctionnement du CCAS de La Forêt-Fouesnant lors du Conseil municipal du 18 février 2021.

### **2.5. - Budget Primitif 2021**

Mme La Vice-Présidente présente le budget primitif 2020 du C.C.A.S.

**Section de fonctionnement :**

Recettes : 19 986,64 €

74	Dotations, subventions	14 000,00 €
002	Excédent antérieur reporté	5 986,64 €

Dépenses : 19 986,64 €

011	Charges à caractère général	14 330,00 €
012	Charges de personnel	150,00 €
65	Autres charges de gestion	5 506,64 €

**Section d'investissement :**

Recettes : 3 621,70€

001	Solde d'exécution positif reporté	3 621,70 €
-----	-----------------------------------	------------

Dépenses : 3 621,70€

21	Immobilisations corporelles	621,70 €
27	Autres immobilisations financières	3 000,00 €

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ✓ **VOTE** en équilibre les sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2021 au niveau du chapitre.

**2.6. - Achat d'un réfrigérateur pour la banque alimentaire**

Pour les besoins de la banque alimentaire, l'achat d'un réfrigérateur est nécessaire.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ✓ **VOTE** cet achat pour un budget de 400 €.

**III) ETUDE DES DOSSIERS INDIVIDUELS**

**3.1. – Dossier n°1**

Mme La Vice-Présidente présente à l'assemblée le dossier d'une personne sollicitant une aide financière pour le paiement d'une facture de soins dentaires s'élevant à 3890 €. Après le remboursement de la sécurité sociale et de celui de la mutuelle, l'aide du secours catholique, il reste à charge à cette personne la somme de 656 €.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ✓ **ACCORDE** une aide exceptionnelle de 256 € pour le paiement de la facture des soins dentaires.

**3.2. – Dossier n°2**

Mme La Vice-Présidente présente à l'assemblée le dossier d'une personne sollicitant une aide financière pour le règlement la dette pour les frais d'électricité s'élevant à 501,47 €.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

✓ **ACCORDE** une aide exceptionnelle de 120 € pour le paiement des frais d'électricité.

#### **IV) BANQUE ALIMENTAIRE**

Mme la Vice-Présidente indique que 13 personnes sont bénéficiaires depuis les deux premiers mois de l'année 2021.

#### **V) DIVERSES INFORMATION ET QUESTIONS**

##### **5.1) Domiciliation**

Mme la Vice-Présidente indique que 14 personnes sont domiciliées à la mairie. En une année, 11 demandes de domiciliation ont été demandées et acceptées.

##### **5.2) Difficultés de paiement factures EDF**

Mme la Vice-Présidente indique que depuis le mois de décembre 14 nouvelles personnes ont contracté des dettes auprès du fournisseur d'électricité EDF.

##### **5.3) Diverses informations**

- Rencontre avec l'ADMR (*Aide à domicile en milieu rural*) du pays de Concarneau pour les futures nouvelles interventions sur la commune de La Forêt-Fouesnant.
- Deux expulsions de logement programmées (un dossier résolu par un relogement)
- Une intervention en urgence des pompiers et de la gendarmerie auprès d'une personne vulnérable qui ne répondait plus a été effectuée en Février 2021. Le CLIC est intervenu à la suite de cette intervention.
- Commission logements sociaux
- L'ASVP appelle chaque semaine les personnes vulnérables inscrites sur le registre de la mairie.
- La CCPF met en œuvre pour chaque commune du territoire l'ABS (Analyse Besoins Sociaux). La première réunion est prévue le 10 mars 2021.
- Point sur la vaccination contre le Covid-19.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19 h 35.**

La Vice-Présidente,  
Dominique HAMON



**Centre Communal d'Action Sociale  
29940 LA FORÊT-FOUESNANT**